

Délégation Départementale des Vosges

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Jacques DISCOURS
Téléphone : 03 29 64 66 53
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 16 avril 2018

**MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE VENTRON
1 PLACE DE LA MAIRIE**

88310 VENTRON

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE VENTRON

Prélèvement : 00125740
Unité de gestion : 0154 MAIRIE DE VENTRON
Installation : 001911 STATION DROIT VENTRON (TTP)
Point de surveillance : 0000002537 SORTIE STATION DROIT
Commune : VENTRON
Localisation exacte : RESERVOIR DU DROIT - CUVE EAU TRAITEE

Prélevé le : mardi 10 avril 2018 à 09h36
par : EUROFINS, HAULER CEDRIC
Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Analyses effectuées par : LABORATOIRE IPL santé environnement durables, MAXEVILLE 5401
Type de l'analyse : P1EC Référence laboratoire : 18M019831-001

Mesures terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	5,5 °C				25,00
Température de l'air	9,00 °C				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
pH	9,1 unité pH			6,50	9,00
Chlore total	0,23 mg/LCl ₂				
Chlore libre	0,23 mg/LCl ₂				
Chlore combiné	<0,05 mg/LCl ₂				

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,1 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 22°- 68h	<1 n/mL				

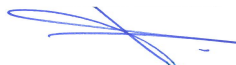
INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 36°- 44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	3 qualit.			1,00	2,00
Titre hydrotimétrique	3,1 °f				
Hydrogénocarbonates	34,2 mg/L				
CO2 libre calculé	<1,00 mg/L				
Titre alcalimétrique complet	2,8 °f				
Essai marbre TAC	2,86 °f				
Essai marbre TH	3,25 °f				
pH d'équilibre à la t° échantillon	9,35 unitépH				
Anhydride carbonique agressif	<1,00 mgCO2/L				
Ecart entre pH initial et pH à l'éq	0,25 unité p				
MINERALISATION					
Chlorures	1,1 mg/L				250,00
Sulfates	2,2 mg/L				250,00
Calcium	11 mg/L				
Potassium	<0,5 mg/L				
Conductivité à 25°C	68 µS/cm			200,00	1 100,00
Sodium	1,7 mg/L				200,00
Magnésium	0,7 mg/L				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,6 mg/L C				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,10		
Nitrates (en NO3)	0,6 mg/L		50,00		
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,01 mg/L		1,00		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire minimum pour le paramètre Conductivité (200 $\mu\text{S}/\text{cm}$). Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre équilibre calcocarbonique. Cette eau présente un caractère légèrement agressif après traitement. Toutefois, il est admis que la mise à l'équilibre calcocarbonique n'est pas obligatoire pour un réseau alimentant moins de 500 habitants et distribuant une eau de pH supérieur à 8. Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité maximale réglementaire pour le paramètre pH (9 unités pH). Un pH élevé peut entraîner une diminution du pouvoir de désinfection au chlore.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée Départementale



Valérie BIGENHO-POET